Académie de NICE

# Déclaration liminaire
# CAPA PLP

## Des demandes de révision « Rendez-vous de carrière »

## Du Vendredi 30 Avril 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le contexte sanitaire oblige les enseignants à tenir le système éducatif à bout de bras depuis plus d'un an. Ils tiennent bon grâce à leur détermination et leur courage sous le feu des injonctions multiples et contradictoires.

Le ministère de l'éducation déclare « qu'il ne manque pas un bouton de guêtre » pourtant personne n'a été surpris de constater une fois de plus que les structures et outils numériques ne sont absolument pas dimensionnés ni à la hauteur des enjeux. L'essentiel réside seulement dans les effets d'annonces médiatiques.

La fracture numérique en France s'étale plus que jamais dans toute sa splendeur or les constats formulés l'année dernière semblent n'avoir débouché sur aucune conclusion utile ou pragmatique de nos décideurs. La certification Pix, fer de lance du plan numérique pour l'école et lancé à grands renforts de communications mensongères, est touchée au cœur. Les tests d'anglais sur support numérique d'Evalangue sont abandonnés. Le PSC1, obligatoire pour les 3èmes, doit être suivi en distanciel sur parcours informatique. Enfin, l'orientation des élèves avec saisie informatique des vœux désespère les parents qui sollicitent toujours plus les professeurs principaux et qui alourdit véritablement la charge de travail.

Où ont donc bien pu passer les formations et les accompagnements attendus depuis maintenant plus d'un an ? Comment se préparer au retour en classe ? Avec quel degré de « confiance » ?

Dans ce contexte, **Action et Démocratie** continue de réaffirmer son opposition au PPCR. Elle doit impliquer de façon égalitaire l'ensemble des acteurs du système et générer non pas de la concurrence ou des rivalités entre les collègues mais l'émulation de tous au service des élèves.

Pour le RDV de carrière, nous proposons des suggestions d'amélioration pour la mise en œuvre du PPCR, face au ressenti négatif d'enseignants, notamment sur les points suivants :

1/ Les incohérences entre les appréciations et les avis donnés à différents niveaux ; La validation finale du recteur incohérente avec les évaluateurs en terme de pourcentage.

2/ La non prise en compte de certains services dans les critères de promotion retenus.

3/ L'absence de solutions de rattrapage pour les enseignants qui n'ont pas pu avoir leur rendez-vous carrière.

4/ Se doter d'outils permettant un meilleur calibrage du contingent par académie (départ à la retraite, mobilité, pyramide des âges, nombre annuel d'enseignants partant à la retraite sans la promotion) afin, notamment, de ne pas léser les académies qui ont une population enseignante plus âgée que la moyenne.

5/ Que la motivation de l'avis des évaluateurs (inspecteur et chef d'établissement) doit porter sur des éléments factuels qui peuvent avoir précédemment fait l'objet d'écrits portés à la connaissance de l'agent.

6/ Avoir les moyens de faire corriger des erreurs matérielles ou d'obtenir, le cas échéant, un rendez-vous de carrière dérogatoire ; il s'agit de ne pas léser les agents qui sont en congés de maladie, notamment, ou ceux qui seraient « victimes d'accidents de parcours personnels » ayant biaisé leur évaluation.

7/ Revoir le vocabulaire utilisé, notamment l'avis « à consolider », qui fait éprouver aux enseignants concernés un fort sentiment d'injustice et les démotive.

8/ Clarifier la notion d'avis «pérenne », eu égard au déroulement de carrière. En effet, aucune possibilité de s'améliorer ou de faire corriger leur évaluation ne s'offre ensuite à eux.

9/ Mettre en place des modalités de dialogue opérationnel pour étudier les situations individuelles particulières, compte tenu notamment de la suppression de la compétence des commissions administratives paritaires (CAP) ; et en informer précisément les personnels.

10/ Autoriser, en relation avec les points précédents, les directions des ressources humaines à procéder à des mesures correctives d'avis pérennes, dans des cas d'erreurs avérés.

**Action et Démocratie** remercie les personnels du rectorat de la SPEEO (Service des Personnels Enseignants, d'Education et d'Orientation) pour leur grande disponibilité malgré les difficultés de cette période liées au confinement.